



www.lex.community

Formulaire de demande de Dossier de preuve par le Signataire

Lex Persona met à disposition des Utilisateurs et Signataires¹ un service de signature électronique gratuit et sans contrepartie.

Le Dossier de preuve permet d'assurer la traçabilité et la preuve de la réalisation des signatures électroniques d'un Parapheur. Il peut s'avérer utile en cas de litige lorsqu'une signature électronique est contestée.

Le présent formulaire permet à tout Signataire d'effectuer une demande pour recevoir le Dossier de preuve relatif à un Parapheur. Pour cela, il doit compléter ce formulaire et le signer à l'aide d'un compte Lex Community dont l'adresse de courriel correspond à celle utilisée lors de la signature. Cette signature électronique permet à Lex Persona de s'assurer de l'identité du demandeur et qu'elle correspond bien à un Signataire du Parapheur en cause. Tout formulaire incomplet ne pourra pas être pris en compte par Lex Persona.

Nom, prénom, adresse courriel de l'Utilisateur qui a créé le Parapheur	
Nom, prénom, adresse courriel du Signataire qui a signé le Parapheur et qui demande le Dossier de preuve	
Date (jour-mois-année / heure-minutes) du courriel d'invitation à signer	
Nom du Parapheur de l'invitation à signer	
Signature électronique effectuée avec Lex Community	

Ce formulaire doit être adressé, complété et signé, à Lex Persona à l'adresse : preuve@lex.community.

¹ Les notions de Signataire, d'Utilisateur, de Parapheur et de Dossier de preuve sont définies dans les CGU de Lex Community.